

Stratégie pour l'égalité des genres d'Action Climatique en Afrique¹

Contexte

Action Climatique en Afrique fournit une assistance technique ciblée de courte durée en Afrique subsaharienne pour répondre aux besoins locaux. Le projet s'attaque aux causes et effets des changements climatiques, notamment en promouvant la pleine participation des femmes en tant qu'agentes actives du changement. Voici les mesures prévues pour y parvenir :

- Contribuer à élaborer ou renforcer des lois, politiques et stratégies climatiques favorisant l'égalité des chances et à mettre en œuvre l'Accord de Paris et les engagements connexes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).
- Appuyer la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national et des plans nationaux d'adaptation afin d'atténuer les émissions et de s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques. Les mesures d'atténuation doivent viser à accroître l'accès équitable pour les femmes et les hommes à l'énergie renouvelable et à réduire les émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts. Les mesures d'adaptation, quant à elles, doivent être centrées sur la gestion des ressources d'eau et l'agriculture favorisant l'égalité des chances.
- Appuyer la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des sexes de la CCNUCC, en priorisant les programmes pédagogiques sur le climat pour les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, et renforcer la capacité des institutions climatiques à intégrer les facteurs d'égalité des genres et d'inclusion sociale aux politiques et programmes climatiques.
- Renforcer la participation et le leadership des femmes à l'égard de l'action et du dialogue relatifs aux changements climatiques.

Objectif de la stratégie pour l'égalité des genres

La stratégie pour l'égalité des genres contribue à l'objectif du projet de renforcer l'action climatique sexospécifique en Afrique subsaharienne. Elle décrit l'approche globale du projet pour produire les résultats relatifs à l'égalité des genres et présente les types d'intervention pouvant bénéficier d'un soutien à l'échelle du projet et des initiatives.

Voie d'impact sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes

La voie d'impact du projet sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes s'aligne sur le modèle logique global du projet et s'articule autour du **principe** voulant que l'adaptation, l'atténuation et la gouvernance sexospécifiques liées aux changements climatiques, ainsi que la participation significative et

¹ Mars 2022 – extrait du PMOP approuvé par AMC

le leadership des femmes à l'égard de l'action et du dialogue relatifs aux changements climatiques, demandent l'intégration réfléchie de l'égalité des genres dans l'ensemble **des activités et des produits** du projet et la sélection stratégique des types d'approches mises de l'avant.

Afin de renforcer la capacité de l'Afrique subsaharienne à s'attaquer aux causes et aux effets des changements climatiques, la stratégie pour l'égalité des genres reconnaît l'importance de cerner et de comprendre **les causes sous-jacentes** des **obstacles** à l'égalité des genres ainsi qu'à la participation et au leadership équitables et socialement inclusifs dans le cadre de l'action et du dialogue relatifs aux changements climatiques. À long terme, il faudra alors défaire les structures officielles (c.-à-d. lois, politiques, procédures et services discriminatoires) et non officielles (normes sociales, coutumes et valeurs discriminatoires, préjugés inconscients et pratiques d'exclusion) qui perpétuent l'inégalité des genres, l'agentivité limitée des femmes et l'exclusion sociale dans la région et dans certains pays.

Approche

La stratégie pour l'égalité des genres adopte une approche sexospécifique, intersectionnelle et inclusive pour guider l'assistance technique à court terme et le développement des capacités des organismes demandeurs et les échanges Sud-Sud afin de consolider l'action et le dialogue sexospécifiques relatifs au climat. Ce faisant, le projet profitera des interventions dans la région, en s'en inspirant, en les éclairant ou en les renforçant, afin de stimuler la transformation à long terme. Par exemple, il pourrait mobiliser un groupe vaste et diversifié d'intervenants et développer ses capacités (institutions gouvernementales, organisations non gouvernementales, organismes du secteur privé, établissements universitaires, instituts de formation, organismes de femmes et de droits de la personne s'adonnant à des questions relatives aux changements climatiques, etc.).

Exemples d'interventions relatives à l'égalité des genres dans le cadre d'Action Climatique en Afrique

<p>Types d'interventions de projet générales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance technique (approches politiques/réglementaires, création de modèles, études, etc.) et développement des capacités (formation, ateliers, accompagnement professionnel, mentorat). • Échanges Sud-Sud (pour faciliter l'échange de connaissances, d'expertise et de leçons apprises relatives au climat et renforcer les réseaux Sud-Sud). • Documentation et échange d'expériences : bonnes pratiques, leçons apprises, processus entrepris (mémoires techniques, matériel de formation, dépôts d'expertise, intervenants en climat, etc.).
<p>Types d'intervention en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie sexospécifique de secteur et analyse des écarts (une ébauche a été élaborée à la phase de conception et sera révisée tout au long du projet). • Mobilisation des intervenants en changements climatiques et des réseaux et organismes diversifiés féminins, féministes et axés sur le genre, particulièrement ceux œuvrant auprès de groupes typiquement marginalisés dans la région pour faire de la sensibilisation et solliciter des demandes. • Assistance technique et développement des capacités en égalité des genres et inclusion sociale pour les organismes demandeurs (gouvernements, organisations non gouvernementales, réseaux et organismes de femmes et de jeunes, etc.). • Échange de connaissances Sud-Sud sur l'intégration des questions de genre dans les secteurs ou la participation des femmes.

- **Création, adaptation et dissémination d'outils** (lignes directrices, mémoires, outils d'analyse, analyse de genre, etc.) ou révision et dissémination des outils créés dans le cadre d'initiatives précises.
- **Documentation et échanges de connaissances sur les bonnes pratiques et les leçons apprises dans l'ensemble du projet** sur la sensibilité au genre ainsi que la participation et le leadership des femmes.
- **Synergies avec les ressources complémentaires et les initiatives sur les changements climatiques** (pour bonifier les résultats, promouvoir l'harmonisation et garantir la durabilité des initiatives nationales, régionales et mondiales).
- **Suivi, évaluation et apprentissage sexospécifiques** (pour suivre les résultats sexospécifiques du projet).